

MAIRIE de LE PRADET
EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du Conseil Municipal
de la Commune de LE PRADET

SEANCE DU 25 JANVIER 2016

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
33	33	33

N° 16-DCM-DGS-014

L'AN DEUX MILLE SEIZE & LE VINGT-CINQ JANVIER à quinze heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Hervé STASSINOS, MAIRE.

Date de convocation du Conseil Municipal : 19 Janvier 2016

OBJET DE LA DELIBERATION : APPROBATION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2015 DE L'OFFICE DE TOURISME

PRESENTS : Mmes et MM. Hervé STASSINOS – Christian GARNIER – Valérie RIALLAND – Lionel RIQUELME – Josiane SICCARDI – Pascal CAMPENS – Cécile GOMEZ – Jean-François PLANES – Bérénice BONNAL – Jean-Michel PEYRATOUT – Daniel DUVOUX – Daniel VESSEREAU – Paul MOUROT – Michel LUCIANI – Jean-Claude VEGA – Bénédicte LE MOIGNE – Viviane TIAR – Denis CHAMBI – Valérie AUBRY – Jean-Marc ILLICH – Céline PRATI-AIGUIER – Magali VINCENT – Marie-Paule DELAROCQUE – Yves PARENT – Nicole VACCA – Bernard PEZERY – Frédéric FIORE – Stéphane BELTRA – Jennifer DELI – Christelle DEHAYE

POUVOIRS : Agnès BIASUTTO à Michel LUCIANI
Gaëlle REBEC à Céline PRATI-AIGUIER
Dominique ROLLAND à Jean-Michel PEYRATOUT

SECRETAIRE DE SEANCE : Magali VINCENT

=====

Mme Bérénice BONNAL, Adjointe au Maire donne lecture de l'exposé suivant :

En application des dispositions du Code du Tourisme et notamment son article L 133-8, il est demandé au Conseil Municipal d'approuver le Budget Supplémentaire 2015 de l'Office de Tourisme adopté par le Comité de Direction en séance du 27 Novembre 2015.

Vous trouverez ci-joint la délibération de l'Office de Tourisme ainsi que le document budgétaire.

L'exposé mis aux voix est adopté à la MAJORITÉ

25 Voix POUR

7 Voix CONTRE (Marie-Paule DELAROCQUE – Yves PARENT – Nicole VACCA – Bernard PEZERY – Frédéric FIORE – Stéphane BELTRA – Jennifer DELI)

1 ABSTENTION (Christelle DEHAYE)

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.

Signé : **Le Maire, Hervé STASSINOS**



Acte exécutoire en application
de l'article 2 de la loi du 2 mars 1982.

Transmis au contrôle de légalité le :

..... 05 FEV. 2016

Publié ou notifié le : 11 FEV. 2016

Le Maire,

